



# REGLEMENTATION des FORMATIONS aux PREMIERS SECOURS



<b>FILIERE PEDAGOGIQUE DE SECURITE CIVILE ( Hors Formateur en Secours Aquatique)</b>					
	PEDAGOGIE INITIALE ET COMMUNE DE FORMATEUR (PIC F)	FORMATEUR AUX PREMIERS SECOURS CITOYEN (FPSC)	FORMATEUR AUX PREMIERS SECOURS EN EQUIPE (FPSE)	FORMATEUR de FORMATEURS (FF)	CONCEPTEUR ET ENCADREMENT d'UNE FORMATION (CEF)
<b>Texte réglementaire</b>	Arrêté du 15 juin 2024				
	Annexe 1	Annexe 2	Annexe 3	Annexe 5	Annexe 6
<b>Qui forme ?</b>	Organismes habilités		Services publics avec missions de SC Associations ou fédérations agréées de sécurité civile A ou D Associations ou fédérations agréées pour la formation de maître-nageur sauveteur Associations ou fédérations agréées pour la formation de pisteurs et maître pisteurs secouristes Associations ou fédérations agréées pour la formation de jeunes sapeurs-pompiers Associations ou fédérations agréées dont l'adhésion est réservée aux professionnels de la sécurité intérieure	Organismes habilités PIC F et à une pédagogie appliquée à un emploi	Organismes habilités formateur de formateurs et à une pédagogie appliquée à un emploi
<b>Durée de la formation</b>	21 heures	28 heures	49 heures	56 heures	42 heures
<b>Pré -requis</b>	Etre majeur	Etre majeur PSC depuis – de 3 ans ou FC	Etre majeur Titulaire du PSE 2 à jour de FC	Etre majeur Titulaire d'une PAE de formateur	Etre majeur Titulaire du FF à jour de FC
<b>Nombre de participants</b>	5 à 10 participants	5 à 20 participants	6 à 18 participants		
	En dessous de 5 la formation doit s'arrêter		En dessous de 6 la formation doit s'arrêter		
<b>Nombre de formateurs</b>	1 formateur	5 à 10 : 1 formateur 11 à 20 : 2 formateurs	6 à 12 : 2 formateurs 13 à 18 : 3 formateurs	6 à 12 : 2 formateurs 13 à 18 : 3 formateurs	
<b>Qualifications des formateurs</b>	Formateur de formateurs Responsable pédagogique doit être Titulaire du CEF	Formateur de formateurs à minima PAE FPSC Responsable pédagogique doit être titulaire du CEF	Formateur de formateurs PAE FPSE Responsable pédagogique doit être titulaire du CEF	Membre d'une EPN ou EPD Formateur de formateurs Responsable pédagogique Titulaire du CEF	
<b>Objectifs de la formation</b>	Acquisition des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à un objectif fixé en s'appuyant sur un RIF et RIC et des ressources pédagogiques personnelles et externes	Acquisition des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à un objectif fixé dans le domaine des 1 <sup>er</sup> secours en s'appuyant sur un RIF et RIC et des ressources pédagogiques personnelles et externes		Acquisition des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à un objectif fixé dans le domaine des 1 <sup>er</sup> secours en s'appuyant sur un RIF et RIC et des ressources pédagogiques personnelles et externes	Acquisition des capacités nécessaires à l'élaboration d'une action à visée certificative, à l'encadrement d'une équipe pédagogique et à présider un jury de certification
<b>Jury Préfecture</b>	NON	OUI		NON	NON
<b>Composition jury</b>	Sans objet	Quatre membres représentant trois organismes habilités différents dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>Un formateur à jour de FC étant PAE FPSC ou PAE FPSE selon le PAE concernée</li> <li>Trois formateurs de formateurs à jour de FC et titulaire de la PAE FPSC ou PAE FPSE selon la PAE concernée</li> </ul>		Sans objet	Sans objet
<b>Délivrance si :</b>	Avoir suivi l'ensemble de la formation Avoir acquis toutes les compétences Satisfaire à la certification du RIC	Le jury préfectoral valide sur dossier			Avoir suivi l'ensemble de la formation Avoir acquis chacune des compétences Satisfaire aux modalités certificatives du RIC
<b>Equivalences</b>	PAE 1 – PAE 3 – FOR ACC Formateur SST	BNMPS + PAE 3 PAE FPS – PAE FPSC	BNMPS + PAE 1 PAE FPS	BNIS Formateur de formateurs	Formateur de formateurs SST Concepteur de la filière SP